

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial

COMMUNE DE MONTBERT

Par arrêté préfectoral n° 2022/ICPE/115 en date du 4 mai 2022 , une consultation du public est prévue à la mairie de Montbert, pendant une période de quatre semaines du lundi 20 juin 2022 au mercredi 20 juillet 2022 inclus, portant sur la demande présentée par la S.A.S. MILL ANGE, en vue de l'enregistrement d'une boulangerie industrielle sur la commune de Montbert, Parc d'activités de la Bayonne, destinée à alimenter des points de vente.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du vendredi 3 juin 2022, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Montbert, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Montbert, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.